



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

LE BULLETIN
DU BARREAU
DE PARIS
N°37
5 décembre 2006

340 Conseil

341 Informations

- Service allégé de Noël
- Enseignez à Bucarest !
- Paris-Provence : prime RCP p. 342
- Numérisation des signatures sur les sous-comptes CARPA p. 345

342 Europe

- La DBF communique

342 Agenda

- Droit patrimonial de la famille
- Les outils de la médiation, communication et négociation

343 Commissions ouvertes

344 Formation continue obligatoire

345 Vie du Palais

- Palais littéraire et musical
- Le club du chocolat du Palais
- L'affaire Seznec

345 Carnet

- Dons à la bibliothèque
- Décès

346 30 ans du service social

Le Bulletin

Notre Dauphin, notre Conseil

Editorial

Yves Repiquet
Bâtonnier de l'Ordre

Le Barreau de Paris a choisi Christian Charrière-Bournazel pour Dauphin.

Ce qui est, pour nous tous, une décision collective d'importance est, pour l'élu, un honneur à la dimension de la confiance qui lui est faite et de la charge qui l'attend en 2008 et 2009.

C'est avec l'élégance d'avocats dignes de prétendre à la plus haute fonction ordinale que ses compétiteurs l'ont félicité, exprimant, par ce geste, l'importance qu'ils attachent à un Barreau rassemblé.

Plus de 90% des 9 218 avocats qui ont participé au second tour de ce scrutin ont utilisé le vote électronique.

Qui ne voit l'utilité de ce système pour notre vie démocratique ?

S'il est évident qu'il a permis une augmentation de la participation électorale, il n'est pas douteux qu'il aura également évité la diminution du nombre de votants à laquelle aurait inmanquablement conduit la réticence à se déplacer au Palais pour un scrutin.

Qu'avec le Dauphin soient également félicités les 14 nouveaux élus au Conseil de l'Ordre qui remplaceront ceux qui, pendant trois ans, ont servi avec compétence et dévouement.

C'est un Conseil représentatif de tous les modes d'exercice et de tous les types d'activités qui est aujourd'hui constitué.

Bon courage et plein succès à celles et ceux qui ont choisi de se dévouer à l'intérêt commun et que vous avez investis de votre confiance !

Le Conseil

Séance du Conseil de l'Ordre
du mardi 28 novembre 2006

Visioconférence

Monsieur Grégoire Lafarge, MCO, a présenté au Conseil un rapport sur la tenue des audiences par visioconférence.

La possibilité de recourir à la visioconférence sur l'ensemble du territoire a été instituée par la loi du 15 novembre 2001 complétée par les lois des 9 septembre 2002, 26 novembre 2003 et 9 mars 2004.

La visioconférence peut donc être mise en œuvre non seulement à l'occasion d'audiences pénales mais également au cours de l'enquête, de l'instruction, lors de la prolongation d'une garde à vue, du débat contradictoire préalable au placement en détention ou pour la prolongation de ladite détention.

Elle peut aussi être utilisée pour les demandes de mise en liberté ou d'audition, pour avoir recours à un interprète ou même pour protéger des personnes vulnérables comme cela a été récemment le cas devant le Tribunal Correctionnel de Nanterre. Il convient cependant que les locaux concernés soient, de part et d'autre, équipés des installations nécessaires. C'est le cas au Tribunal de Grande Instance de Paris et le 1^{er} janvier 2007 toutes les juridictions françaises devraient être équipées des matériels adéquats.

L'Ordre des avocats lui-même dispose depuis une dizaine d'années d'une salle de visioconférence située à la Maison du Barreau dont le matériel vient d'être rénové.

En France, les tribunaux qui utilisent le plus cette technique sont pour l'heure ceux de Lyon, de Strasbourg et bien entendu, les juridictions des

Dom-Tom telles que Saint-Pierre et Miquelon, Cayenne et Fort-de-France. On note également des utilisations fréquentes au sein de certains établissements pénitentiaires.

Il a été constaté que, de manière paradoxale, l'écran autorise une parole efficace et une écoute attentive, respectueuse et intelligente.

Les principales difficultés mises en avant sont l'impossibilité pour la personne entendue de signer les procès-verbaux, de notifier des décisions, de mettre à la disposition de l'avocat une copie du dossier ou de communiquer des pièces.

Monsieur Grégoire Lafarge a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'intervenir au plus haut niveau afin que les bureaux d'aide juridictionnelle prennent désormais en charge les frais de visioconférence, ce qui n'est pas le cas pour l'heure.

Se pose également la question de savoir si l'avocat doit être auprès de son client ou auprès du juge au cours de l'audience puisque, nécessairement, se crée une distance par rapport à l'un des acteurs du procès.

En dépit de l'efficacité de la visioconférence on peut en effet déplorer la perte d'humanité des audiences.

Pour utiliser la salle de visioconférence, contactez :

Mme Delly Djavadi
Tél. : 01 44 32 49 06
Fax : 01 44 32 49 45

Accès au droit et projets de réformes :

Le Bâtonnier a invité les élus ordinaires du CNB à participer au débat concernant la question de l'accès au droit qui doit être débattue prochainement au CNB. Monsieur Jean-Pierre Forestier, MCO, a rappelé qu'à Paris il y a 1,8 dossier d'aide juridictionnelle par avocat inscrit, alors qu'à Béthune, 83% du chiffre d'affaires réalisé par nos confrères le serait au titre de l'aide juridictionnelle.

Monsieur Philip Cohen, AMCO, a rappelé que certains, dans la profession, souhaiteraient transformer l'indemnisation perçue au titre de l'aide juridictionnelle en rémunération ce qui aurait pour conséquence de conduire à une tarification des honoraires d'avocat et à l'institution d'un barème.

Or, il est bien évident que le coût économique de la prestation d'un avocat n'est pas le même à Paris qu'en province.

La mise en place d'un tel barème tarifaire serait une atteinte à la liberté de l'honoraire et elle serait au surplus contraire aux règles de la concurrence, une telle pratique ayant été condamnée à plusieurs reprises jusqu'au niveau européen.

Il convient donc de bâtir un nouveau système d'accès au droit qui pourrait passer par exemple par l'aide juridictionnelle au bénéfice des personnes les plus démunies et par une protection juridique assurée par les compagnies d'assurances en ce qui concerne les classes moyennes.

Encore faut-il que soit préservée la liberté de choix de l'avocat et la possibilité de bénéficier de ses conseils dans un cadre pré-contentieux.

Il serait également envisageable d'instituer un honoraire de résultat susceptible d'améliorer l'indemnisation de l'avocat intervenant au titre de l'aide juridictionnelle.

Le Conseil a marqué sa volonté d'éviter que l'avocat devienne un fonctionnaire dont les honoraires seraient tarifés et dont la liberté serait entravée. La répartition, par les Ordres, des fonds perçus au titre de l'aide juridictionnelle pourrait aussi se révéler une solution afin que chacun soit indemnisé en fonction de son travail, de la difficulté des dossiers ou de la longueur de la procédure. Il ne s'agit cependant là que d'une hypothèse et le débat sera poursuivi au cours des prochaines séances du Conseil.



Résultats des élections

28 et 29 novembre 2006

>> Élection au Dauphinat

M. Christian Charrière-Bournazel a été élu au second tour et a obtenu 5 221 voix.

votants	9 218
suffrages exprimés	8 900
blancs ou nuls	318

>> Élection au Conseil de l'Ordre

● A été élu au 1^{er} tour

M. le Bâtonnier Paul-Albert Iweins 4 451 voix

votants	8 826
suffrages exprimés	8 683
blancs ou nuls	143

● Ont été élus au 2nd tour

M. Le Bâtonnier Bernard Vatier	4 303
M. Jean-François Prat	4 261
Mme Sabine du Granrut	3 690
Mme Sophie Soria	3 421
M. Frédéric Sicard	2 856
M. Jean Néret	2 762
Mme Sandrine Burbure	2 746
Mme Martine Malinbaum	2 565
M. Olivier Saumon	2 548
M. Loïc Dusseau	2 531
M. Dominique Basdevant	2 417
Mme Franceline Lepany	2 350
Mme Céline Cadars Beaufour	2 227

votants	9 112
suffrages exprimés	8 964
blancs ou nuls	148

Les résultats des élections peuvent être consultés sur le site www.avocatparis.org

Informations

Service allégé de Noël

Le tableau de roulement du service de vacations du Tribunal de grande instance de Paris pour la période du **samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier** inclus est disponible auprès des appariteurs de l'Ordre.

Appariteurs de l'Ordre

Tél. : 01 44 32 47 22 ou
01 44 32 47 23

Enseignez à Bucarest

Depuis plusieurs années, le Collège juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest organise des séminaires de formation en droit français pour ses étudiants de Master II.

L'Ordre recherche des avocats souhaitant dispenser un enseignement (en français) dans les matières suivantes :

- droit communautaire de la propriété intellectuelle, du **15 au 19 janvier 2007**,

- droit bancaire international, du **5 mars au 9 mars 2007**,

- droit social international et européen, du **19 mars au 23 mars 2007**.

Les frais de déplacement et de séjour seront pris en charge entre autres par le Barreau de Paris.

Si vous êtes intéressé par l'une de ces missions, vous devez adresser une lettre de motivation et curriculum-vitae avant le 20 décembre 2006 impérativement.

Mme Nathalie Novice

Service des relations européennes et internationales

E-mail : nnovice@avocatparis.org

Fax : 01 44 32 49 36

Europe

La DBF communique

Appels d'offres

Services juridiques Royaume-Uni

L'University College Falmouth, Finance Office a publié, le 22 novembre dernier, un avis de marché de services ayant pour objet des services juridiques, de conseils, de représentation juridique, de représentation légale, de documentations, de certifications juridiques, de conseils et d'informations juridiques (réf.2006/S 222-238613, JOUE S 222, du 22 novembre 2006).

Réception des offres **avant le 5 janvier 2007.**

Conseil en affaires et en gestion - France

SAEML Dinan Expansion a publié, le 22 novembre dernier, un avis de marché de services ayant pour objet l'assistance à la Direction de la société et des prestations de conseils (réf.2006/S 222-238645, JOUE S 222, du 22 novembre 2006).

Il est précisé que les prestations de conseils portent sur la vie sociale de la société, le droit des sociétés, le conseil en gestion financière, le droit social, le conseil juridique, technique et financier en aménagement et en urbanisme, le conseil en marchés et commandes publiques, le conseil en assurances lié à la réalisation d'ouvrages et le conseil foncier. Réception des offres **avant le 15 janvier 2007.**

Délégation des Barreaux de France

Tél. : 00 32 2 230 83 31

Fax : 00 32 2 230 62 77

E-mail : dbf@dbfbruxelles.com

Site : www.dbfbruxelles.com

Attention

Pour des raisons de sécurité liées à la tenue de procès sensibles au sein du Palais de justice, l'entrée située rue de Harlay sera fermée du vendredi 17 novembre au mercredi 20 décembre 2006.

Paris – Province : prime RCP

Le CNB n'ayant pas souhaité entreprendre une harmonisation générale, et les accords particuliers à obtenir avec plus de 180 barreaux apparaissant impossibles, la Commission Financière de l'Ordre a, en sa séance du 12 septembre, décidé :

- 1°) que la participation des avocats des barreaux extérieurs rattachés à une structure parisienne au paiement de la prime d'assurance RCP des avocats au Barreau de Paris ne serait plus appelée
- 2°) que ladite prime sera appelée à tous les avocats inscrits au Barreau de Paris, y compris ceux qui dépendent d'une structure dont le siège social n'est pas à Paris.

Naturellement, la prime relative aux avocats salariés qui n'ont pas et ne sont pas susceptibles d'avoir de clientèle personnelle sera réglée par leur employeur avocat au Barreau de Paris.

Bruno Richard, AMCO

Directeur du Bureau des Assurances

Tél. 01 44 88 59 82 - Fax : 01 44 88 59 98

E-mail : brichard@avocatparis.org

Agenda

Droit patrimonial de la famille



La Confédération Nationale des Avocats (CNA) organise le **jeudi 14 décembre de 16h à 20h**,

au siège de la CNA, un colloque sur le thème : « Le droit patrimonial de la famille : cas pratiques » animé par M. Hugues Letellier, avocat à la Cour.

Au programme :

- «Liquidation partage du régime matrimonial (réforme 2004)» ;
- «Successions et libéralités (réforme 2006)».

Paf : 250 € (non membres CNA), 200 € (membres CNA) et 150 € (avocats stagiaires).

Places limitées, inscriptions préalables nécessaires.

Confédération Nationale des Avocats

34 rue de Condé - 75006 Paris

Tél. : 01 43 54 65 48 - Fax : 01 43 54 75 09

E-mail : cna-anased@wanadoo.fr

Les outils de la médiation, communication et négociation



L'Institut de formation à la médiation et à la négociation (Ifomene) organise une session de formation sur «les outils de la médiation, communication et négociation».

Les cours se déroulent **les vendredis de 17h30 à 20h30 et samedis de 10h à 18h** à l'Institut Catholique de Paris (21, rue d'Assas - 75006 Paris). Le calendrier est défini comme suit :

- «Analyse systémique» les 15 et 16 décembre 2006 et les 18 et 19 mai 2007,
- «Analyse transactionnelle», les 12 et 13 janvier et les 26 et 27 janvier 2007,
- «Ecoute, ouverture et contact», les 9 et 10 février et les 30 et 31 mars 2007,
- «Programmation neuro-linguistique» les 9 et 10 mars et les 23 et 24 mars 2007,
- «Théorie des jeux» les 27 et 28 avril 2007,



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

Commissions Ouvertes

Pour participer aux réunions, il est impératif de s'inscrire en adressant un email à : commissions.ouvertes@avocatparis.org (Les personnes non inscrites pourront assister aux réunions en fonction des places disponibles). Les réunions des commissions ouvertes sont gratuites et ouvertes à tous les avocats. Chacune est validée pour sa durée au titre de la formation continue obligatoire des avocats.
Commissions ouvertes - Mme Laurence Le Tixerant
Renseignements et inscriptions : Mlle Pauline Rousseau
Fax : 01 44 32 49 93 - Email : commissions.ouvertes@avocatparis.org

Commission de la Famille

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq
Commission pour l'Accès au Droit des Majeurs Vulnérables
Responsables : Mmes Florence Fresnel et Marie-Hélène Isern-Real
Mardi 5 décembre de 18h à 20h, Maison du Barreau, Salle du Barreau
Thème : «La jurisprudence depuis le 1^{er} mai 2006 en matière de tutelle des majeurs et des mineurs et de curatelle des majeurs»
Intervenant : Mme Florence Fresnel, Docteur en Droit, responsable de la Commission.

Commission de la Famille

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq
Commission des Mineurs
Responsables : Mmes Cécile Marchal, Laurence Micallef et Dominique Attias
Mardi 5 décembre de 18h à 20h, Bibliothèque de l'Ordre
Thème : «Le placement familial en assistance éducative»

Commission de la Propriété Intellectuelle

Responsable : Mme Fabienne Fajgenbaum
Dans le cadre de la formation du Pôle de la Propriété Intellectuelle près le Tribunal de Grande Instance de Paris, trois audiences de la 31^e Chambre Correctionnelle seront dédiées à l'examen des dossiers relatifs au droit de propriété intellectuelle. A chaque audience, siègera un des magistrats de la 3^e Chambre Civile.
La prochaine réunion se déroulera le 7 décembre 2006. Réciproquement, des magistrats de la 31^e Chambre Correctionnelle assisteront aux audiences civiles afin de favoriser le développement de la pratique.

Commission Marchés Emergents et Nouvelles Technologies

Responsable : M. Gérard Bigle
Vendredi 8 décembre de 9h30 à 11h30, Maison du Barreau, Salle du Pont Neuf
Thème : «Assurances et garanties dans l'audiovisuel et les nouvelles technologies»
Intervenants : Mme Carole Fontanille et M. Michel Magnien, avocats à la Cour

Commission de Droit Immobilier

Responsable : M. Jean-François Péricaud
Sous-commission Responsabilité Assurance Construction
Responsable : M. Michel Vauthier
Mardi 12 décembre 2006 de 18h à 20h, Maison du Barreau, Salle du Barreau
Questions à Mme Appietto, ancien avocat à la Cour et Magistrat

Commission ouverte de Droit social

Responsables : Mmes Franceline Lepany, Véronique Tuffal Nerson et M. Paul Bouaziz
Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsdp.free.fr/>
Judi 14 décembre de 18h à 20h, Auditorium de la Maison du Barreau

Commission de droit fiscal et douanier

Responsables : MM. Louis-Marie Bourgeois et Alain Theimer
Vendredi 15 décembre de 9h à 11h, Maison du Barreau, Salle du Barreau
Thème : «La réforme des plus-values mobilières»
Intervenants : MM. Louis-Marie Bourgeois et Alain Theimer

Si vous souhaitez recevoir les annonces de réunions d'une ou plusieurs commissions, vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion des commissions, sur le site du Barreau de Paris uniquement : www.avocatparis.org



Formation Continue Obligatoire



Dernier rappel : FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Les justificatifs et attestations des formations du dernier semestre 2006 sont à adresser d'ores et déjà (et au plus tard le 31 janvier 2007) à l'Ordre des avocats : par courrier à la Direction de la Formation continue, 11 place dauphine 75001 Paris ou par mail par courriel : fco@avocatparis.org.

Toutes les heures supplémentaires au delà des 40 heures sont reportées sur l'année suivant (2007).

Direction de la
formation continue

Thème • Niveau	Date • lieu • tarif	Spécialité • coordinateur
Le juge des libertés et de la détention Niveau 2	Judi 7 décembre 2006 de 9h à 12h Bibliothèque ODA - Tarif : Gratuit programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	F. Pons
La Protection Sociale de l'Avocat Niveau 2	Judi 7 décembre 2006 de 14h à 17h30 Maison du Barreau - Tarif : Gratuit programme sur les sites : Ordre des avocats et EFB	Y. Repiquet
l'actualité du droit immobilier Niveau 2	Judi 7 décembre 2006 de 14h30 à 20h00 à l'EFB - Tarif : 150 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	J-F Péricaud
Le couple hors mariage : Contrats et séparations Niveau 2	Vendredi 8 décembre de 14h à 17h Bibliothèque de l'ODA - Tarif : 70 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	E. Mulon, D. Piwnica H. Poivey-Leclercq, B. Weiss-Gout
Le règlement des litiges de droit immobilier par la médiation et l'arbitrage Niveau 2	Mardi 12 décembre 2006 de 14h à 18h Bibliothèque ODA - Tarif : 80 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	J-F Péricaud
L'entreprise familiale et sa fiscalité Niveau 2	Judi 14 décembre 2006 de 14h à 18h Maison du Barreau - Tarif : 80 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	L.M. Bourgeois
«Regards Croisés»: Contentieux des accidents médicaux et Règlement amiable Niveau 2	Lundi 18 décembre 2006 de 18h à 20h Bibliothèque ODA - Tarif : 50 € programme prochainement sur le site EFB	Y. Aguila D. Tabuteau
Actualités du droit Pénal en 2006 Niveau 2	Lundi 18 décembre 2006 de 9h à 13h Maison du Barreau - tarif : 80 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	L. Forster Y. Tallec
Nouveautés Fiscales 2007 Niveau 2	Lundi 15 janvier 2007 de 14h à 18h à la CCIP - Tarif : 100 € programme prochainement sur le site EFB	M. Hayat L.M. Bourgeois A. Theimer
Les Voies d'exécution Niveau 2	Judi 18 janvier 2007 de 9h à 18h Maison du Barreau - Tarif : 70 € programme prochainement sur le site EFB	J-C. Woog D. Talon
Journées ENM Droit des Sociétés commerciales Niveau 2	Les 22 et 23 janvier 2007 de 9h à 18h Maison du Barreau - Tarif : 120 €/j ou 200 € les 2/j programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	en partenariat avec l'ENM D. Tricot, P.Schmidt
L'évaluation irrévocable à dire d'expert ou "l'expertise arbitrage" Niveau 2	Judi 25 janvier 2007 de 13h30 à 18h30 Maison du Barreau - Tarif : 100 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr	D. Tricot

- «Carl Rogers - Le respect et la confiance dans la personne» les 4 et 5 mai 2007.

- «Médiation et coaching» les 8 et 9 juin 2007.

Ifomene

21, rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 01 44 39 52 04 ou 52 18
Fax : 01 44 39 52 87

Vie du Palais

Palais littéraire et musical

Le Palais littéraire et musical organise sa prochaine soirée, présidée par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, le **mercredi 13 décembre à 20h45**, à la Bibliothèque de l'Ordre. M. Jean-Louis Thiériot, avocat à la Cour, abordera la question « 1900-1914 : Crépuscule de l'Autriche, crépuscule de l'Europe ? »

M. Bruno Richard, AMCO,
Secrétaire général de l'association
Tél. : 01 42 44 10 44

Le Club du Chocolat aux Palais

Cette année encore, le Club du Chocolat aux Palais propose une dégustation en avant-première des chocolats de Noël de Michel Richart, le **mercredi 13 décembre de 17h à 19h ou de 19h à 21h** au 258 boulevard Saint Germain - 75007 Paris.

Au programme :

- La collection Éternelle Méditerranée Soirs de Fête,
- Le nouveau concept « Mon Instant » : « Mon Chocolat Idéal au Moment Idéal ».

Une vente privilège de ballotins de chocolats sera proposée.

Club du Chocolat aux Palais
Mme Danielle Monteaux
62 rue de Rennes - 75006 Paris
Tél. : 06 07 50 27 85
Fax : 01 45 44 29 38

Important Numérisation des signatures sur les sous-comptes CARPA

L'évolution sans cesse croissante du nombre d'avocats inscrits au Barreau de Paris et l'augmentation constante d'opérations sur vos sous-comptes CARPA nécessitent une modernisation et un renforcement de la sécurité de vos dépôts de signature.

Début décembre, afin de mettre à jour votre signature, vous serez destinataire d'un formulaire spécifique qui sera numérisé afin de permettre une validation interactive de vos instructions.

Compte tenu de l'importance de ce programme et de son impact sur vos managements de fonds, il est essentiel que chacun accomplisse rapidement cette formalité.

Jean-Christophe Barjon
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre
Secrétaire Général de la CARPA

L'affaire Seznec

Six jours après le rendu de l'arrêt historique de la Cour de révision, M. Denis Seznec, invité par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, donnera une conférence-débat sur le thème «L'Affaire Seznec, la Justice et l'erreur», le **mercredi 20 décembre à 20h30** à la Maison du Barreau.

Cette conférence, organisée à l'initiative de Mme Michèle Colomès, sera illustrée par deux ou trois courtes projections vidéo de documents impressionnants et suivies d'un débat ouvert avec le public.

Inscriptions préalables nécessaires
Mme Michèle Colomès
Tél. : 06 03 95 70 35
E-mail : michele.colomes@wanadoo.fr
Site : www.france-justice.org

Le Bulletin sur internet

Chaque lundi, en avant-première, retrouvez le Bulletin du Barreau de Paris sur le site :

www.avocatparis.org

Carnet

Dons à la bibliothèque

A déposé un ouvrage à la bibliothèque de l'Ordre :

M. Christophe Caresche, Membre de la commission des lois, «Prison, peine perdue. Pour une autre politique de sécurité et de justice».

*Le Bâtonnier et le Conseil
l'en remercient.*

Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de : M. Eric Van der Heyden, avocat à la Cour, survenu le 20 novembre à l'âge de 44 ans,

Mme Elisabeth Le Petit-Lapouge, avocat honoraire, survenu le 21 novembre à l'âge de 82 ans,

M. Ferdinand Rigon, avocat honoraire, survenu le 24 novembre à l'âge de 84 ans,

M. Pierre Burgeat, ancien avoué, avocat honoraire, survenu le 25 novembre à l'âge de 95 ans.

Le Bâtonnier et le Conseil adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

30 ans service social de l'Ordre

jeudi 7 décembre • 14h - 17h30

Auditorium de la Maison du Barreau

PROGRAMME

- >> **Le service social de l'Ordre :**
interface entre les avocats dont la demande sociale se transforme, et une politique sociale en évolution
par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre
- >> **La protection sociale de l'avocat**
- les institutions concernées, les logiques présidant à l'évolution des prises en charge,
 - la réalité de cette protection sociale, une approche par risque (maladie - hospitalisation - accident - invalidité - décès),
 - la protection sociale de la femme enceinte,
 - la retraite
- par Mmes Françoise Lesimple et Véronique Porte, assistantes sociales de l'Ordre des avocats de Paris et Mme Christine Lévêque, CNBF*
- >> **Une nouvelle réponse pour être au plus près des avocats :** LPA
*par M. Jean-Jacques Letu, Président de la CNBF
et M. Pierre-Jacques Castanet, Président de l'APBF*
- >> **Le service social et la Commission Sociale :**
évolution, mission actuelle.
*par M. Jacques Huillier, MCO, M. Basile Yakovlev, AMCO,
Mmes Françoise Lesimple et Véronique Porte, assistantes sociales de l'Ordre des avocats de Paris*
- >> **Conclusion**
*par M. Yves Repiquet,
Bâtonnier de l'Ordre*